

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC BUFFET CRAMPON – LE 10 NOVEMBRE 2022 ESPLANADE FRANCOIS MITTERRAND Arrêté n°2022/235		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU les articles L.2211-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU le Code de la Sécurité Intérieure ;
VU le Code de la Voirie Routière et ses textes d'applications ;
VU la demande d'autorisation temporaire d'occuper le domaine public reçue par courriel en date du 8 septembre 2022 de la société Buffet Crampon pour une exposition d'instruments à vents, des visites d'usine en réalité virtuelle et des goodies, la journée du jeudi 10 novembre 2022 de 13h00 à 22h00 esplanade François Mitterrand à Ifs ;

CONSIDERANT la nécessité d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers ;

ARRETE

- Article 1** La société Buffet Crampon est autorisée à occuper le domaine public, soit 4 places de stationnement, pour son van « Buffet Crampon Prodiges Tour » sur l'esplanade François Mitterrand à Ifs, le jeudi 10 novembre 2022 de 13h00 à 22h00.
- Article 2** Les abords de l'emplacement où se dérouleront l'exposition seront délimités à l'aide de barrières.
- Article 3** Des dispositions devront être prises par les organisateurs pour éviter toute détérioration du lieu (respect des plantations, interdiction de jeter au sol des papiers, bouteilles, boîtes en plastiques, etc...). Après utilisation, l'emplacement devra être remis dans son état initial.
- Article 4** L'organisation de cette manifestation sera placée sous l'entière responsabilité du service organisateur.
- Article 5** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique ;
 - Monsieur le Chef de Service Police Municipale ;
 - La société Buffet Crampon.

Fait à Ifs, le 14 octobre 2022



Le Maire,


Michel PATARD-LEGENDRE